

Embury, le 20 août 1983.

Mon cher Jean-Marc,

J'ai bien reçu ta gentille lettre du 12 août, qui avait été un peu retardée par le long week-end du 15 août, et qui m'est seulement parvenue hier matin — et je te reponds vite comme tu le demandes.

Tout compte fait, je suis très heureux que tu te sois décidé à venir en Belgique cette année, plutôt que l'an prochain. Je serai vraiment très content de ne pas être obligé d'attendre un an pour faire ta connaissance — car je suis comme toi, et je désire très sincèrement te connaître. Si les conditions ne sont pas les meilleures cette année, tant pis — nous essaierons quand même d'en tirer le parti le meilleur possible, et j'espère, malgré tout, pouvoir m'organiser pour passer au moins une longue demi-journée avec toi (une journée peut-être, si c'est possible) pour te montrer un peu la région où j'habite, et bavarder avec toi — bien à l'aise et autant que tu le désireras.

Donc, je suis très heureux de te décider, et je reponds maintenant de nos mieux à tes questions:

- Est-ce que la carte de réduction de 50% est valable sur le réseau belge? Je suis allé en service de renseignements de la gare, mais l'employé (gentil, mais qui ne savait pas tout) n'a pas pu me renseigner, parce qu'il ne savait pas de quelle carte de réduction il s'agissait.
- Tenant compte de cela, voici ce que je te suggère: 1) tu prendras d'abord ton billet de chez toi à Paris, et il n'y aura aucun problème; 2) quand tu seras à Paris-Nord, tu vas en guichet international, et tu demandes Paris-Liège et retour en montrant ta carte de réduction → ici, deux choses sont possibles: ou bien on te donne les billets sans discuter, et tout va bien — ou bien on te le refuse = dans ce cas, on te donne sûrement un billet aller jusqu'à la gare frontière, qui est JEUMONT; tu montes alors dans le train

